



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi et jeudi de 13h15 à
15h15 et mardi de 15h00 à 17h00

LISTE RECAPITULATIVE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

En application de l'article L2121-25 modifié du CGCT suite à l'ordonnance
n°2021-1310 du 7 octobre 2021.

Nombres de membres :

Afférent au conseil

municipal : 11

En exercice : 11

présents: 10 (quorum atteint)

ordre	n°	Objet	Résultat du vote
1	2024-09-01	Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux	APPROUVÉ à l'unanimité
2	2024-09-02	Participation à l'action « Elu.e.s. Rural.e.s Relais de l'Egalité et désignation d'un élu au sein du conseil municipal	APPROUVÉ à l'unanimité
3	2024-09-03	Taxe foncière sur les propriétés bâties : exonération en faveur des immeubles situés dans une zone de France Ruralité Revitalisation (ZRR)	APPROUVÉ à l'unanimité
4	2024-09-04	Location du logement communal situé 20 rue Principale	APPROUVÉ à l'unanimité
5	2024-09-05	Rideaux motorisés pour la scène de la salle socioculturelle	APPROUVÉ à l'unanimité
6	2024-09-06	Recensement de la population 2025 : agent recenseur	APPROUVÉ à l'unanimité
7	2024-09-07	Aménagement aire de jeux	APPROUVÉ à l'unanimité
8	2024-09-08	Fossé de la VC7	APPROUVÉ à l'unanimité

Le maire, Charlie GILLET

3 bis, rue Principale - 37240 - BOURNAN

☎ : 02-47-59-63-42 - ✉ : mairiedebournan@orange.fr - 🌐 : www.bournan.fr